Bilan annuel de l'animation du DocOb

du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny

Année 2015

Juin 2016

Photographies en page de couverture, de gauche à droite et du haut vers le bas :
Pelouses calcaires de Rosny © AEV / L'Agence Nature - F. Chenel, 2014 ; Port de l'Ilon, Saint Martin la Garenne © K. Ben-Mimoun, AEV ; Parcelle engagée en MAE, Fréneuse © K. Ben-Mimoun, AEV ; Prairies en MAEC dans la Boucle de Guernes © AEV / K. Ben-Mimoun, 2015.

SOMMAIRE

1. Préambule ***4***

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000 **4**

1.2 L'animation **4**

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb **4**

1.4 Missions de la structure animatrice **9**

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces. ***10***

2.1 Animation des contrats Natura 2000 **10**

2.1.a Suivi des contrats Natura 2000 antérieurs 10

2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir 11

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique **14**

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020 14

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC 17

2.3 Animation de la charte Natura 2000 **20**

3 Évaluation des incidences des projets ***20***

4 Suivis scientifiques et techniques ***20***

5 Information, communication, sensibilisation ***23***

5.1 Réalisation et actualisation des supports de communication **23**

5.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire **25**

5.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site **25**

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site ***25***

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site ***26***

7.1 Organisation de la gouvernance du site **26**

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage 26

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de la Région et de l'État 26

7.2 Gestion administrative et financière **26**

8 Synthèse ***27***

1. Préambule

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) (localisation et limite de la zone en **Figure 1**).

Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

La Présidence du comité de pilotage était assurée jusqu'en 2014 par Mme Françoise Descamps-Crosnier, maire puis conseillère municipale de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale et Vice-Présidente de l'AEV. Les membres du Copil ont choisi le 26 janvier 2015 d'élire comme président M. Daniel Gouriou, maire de la commune de Moisson.

Une convention-cadre pour la mise en œuvre des DocOb des sites Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne », FR1112012 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » et FR11100819 « Bois de Vaires-sur-Marne » a également été signée le 9 septembre 2015 entre l'État et l'Agence des espaces verts.

Karim Ben Mimoun, chargé de mission Natura 2000 à l'AEV, a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2015 à décembre 2015, quatrième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site sont relatifs à l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » présentes sur le site lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2.** Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

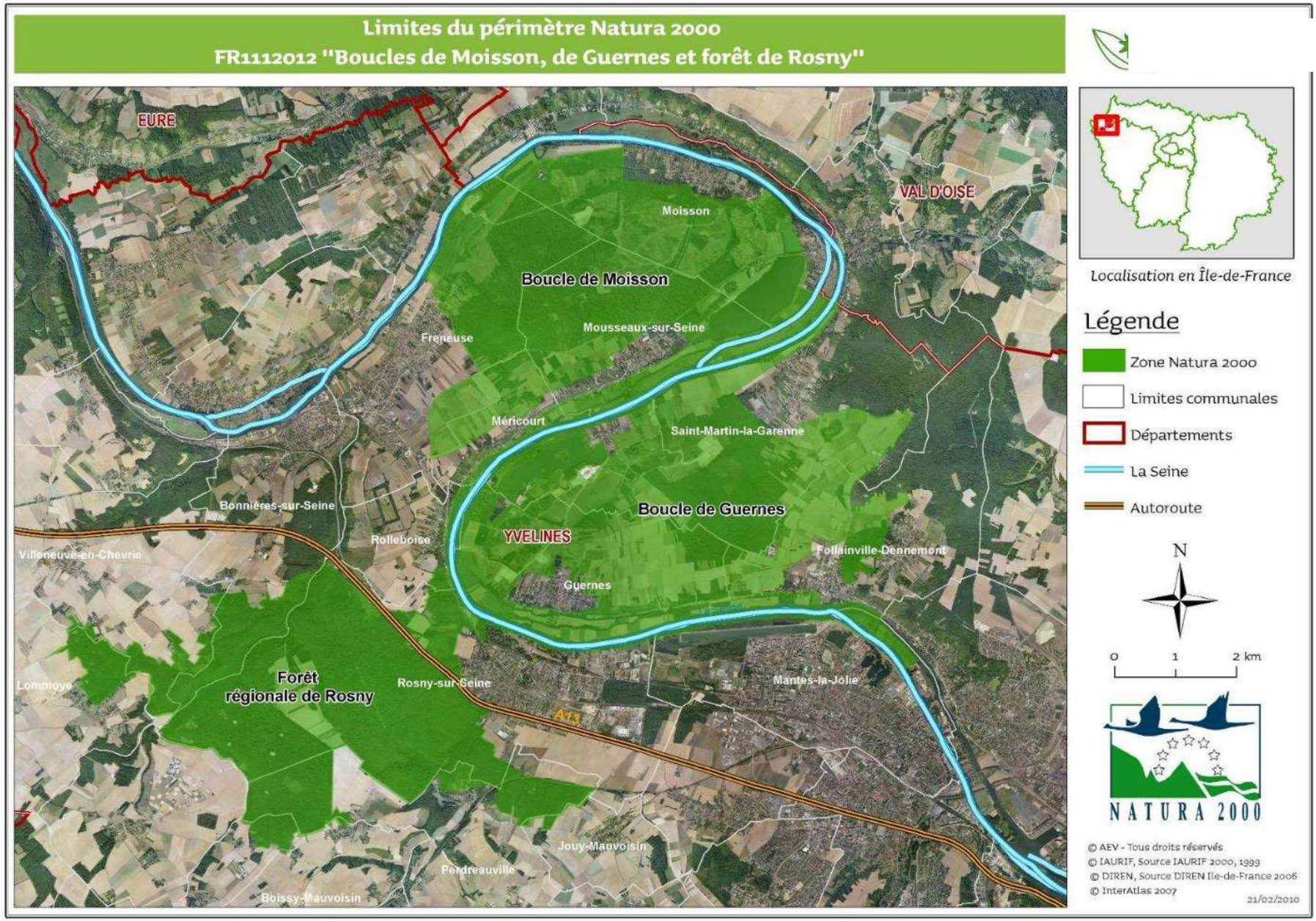

Tableau 1 : Synthèses des enjeux de conservation pour la ZPS des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny »

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	**Valeur patrimoniale : Très forte** ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France **Risque : Assez fort** ; Population faible et localisée, menacée par l'enfrichement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson	**Fort**	**Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification**
Œdicnème criard 34-41 couples	**Valeur patrimoniale : Forte** ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France **Risque : Fort** ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs	**Fort**	**Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre**
Fauvette pitchou 1 couple	**Valeur patrimoniale : Très forte** ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France **Risque : Assez fort** ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional	**Fort**	**Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification**
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	**Valeur patrimoniale : Forte** ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France **Risque : Assez fort** ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes	**Fort**	**Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification**
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	**Valeur patrimoniale : Assez forte** ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France **Risque : Fort** ; Population faible, menacée par le dérangement par le public	**Fort**	**Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation**
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	**Valeur patrimoniale : Forte** ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France **Risque : Moyen** ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements	**Assez fort**	**Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies…)**
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	**Valeur patrimoniale : Moyenne** ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France **Risque : Faible** ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles	**Faible**	**Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières**
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	**Valeur patrimoniale : Très forte** ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France **Risque : Faible** ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens	**Faible**	**Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières**
Milan noir 1 couple irrégulier	**Valeur patrimoniale : Très forte** ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France **Risque : Faible** ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé	**Faible**	**Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier**
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	**Valeur patrimoniale : Moyenne** ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France **Risque : Faible** ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité	**Faible**	**Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières**
Pic mar 13 couples	**Valeur patrimoniale : Moyenne** ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France **Risque : Faible** ; Ses habitats sont peu menacés actuellement	**Faible**	**Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières**
Pic noir 3 couples	**Valeur patrimoniale : Moyenne** ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France **Risque : Faible** ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement	**Faible**	**Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières**

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny »*. Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieux	Objectifs de développement durable		Actions[1]	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieux	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'Œdicnème criard	Anim_Agri Agri_10
		✓ Lutter contre l'embroussaillement des milieux ouverts par le pâturage	Agri_11

[1] Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieux	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions[2]
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Forêt_2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieux	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieux	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases…)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillement et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves…)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

[2] Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de 2015.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des oiseaux de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans les mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) et l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes qui suivent se proposent d'expliciter les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour actionner ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Il n'y a pas eu de nouveau contrat Natura 2000 engagé en 2015 sur le territoire de la ZPS, du fait d'une impossibilité de contractualisation (année consacrée à la finalisation et la validation le 8 août 2015 du Programme de Développement Rural de la Région Île-de-France 2014-2020, définissant notamment les conditions d'ouverture et de financement des contrats Natura 2000 sur cette nouvelle période). L'animation a consisté à solder toutes les opérations en cours grâce à des visites de terrain et des échanges avec les services de l'État, ainsi qu'à préparer de nouveaux projets de contractualisation pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil…).

2.1.a Suivi des contrats Natura 2000 antérieurs

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale de Moisson

Un contrat a été signé par l'AEV en 2011 pour la réouverture, puis un autre en 2013 pour le maintien des milieux ouverts. Ces opérations sont prescrites dans le Plan de gestion de la Réserve. L'objectif est de favoriser la nidification et l'alimentation des espèces d'intérêt communautaire fréquentant la zone : l'Œdicnème criard, la Pie-grièche écorcheur, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-blanc, l'Alouette lulu.

Figure 2 : Lande à callunes / Pelouses au sein de la RNR de Moisson après travaux (© AEV / N. Prou, 2013).

✓ **Grande carrière (partie ouest de la réserve) :** opérations mécaniques visant à entretenir et restaurer les milieux de landes et pelouses, plus précisément des fauches avec export, gyrobroyage avec export et étrepages sur une surface totale d'environ 75 ha. Ces opérations sont prescrites dans le Plan de gestion de la Réserve.

✓ **Petite carrière (partie est de la réserve) :** il s'agit dans cette zone d'entretenir les milieux par la mise en place de pâturage ovin sur une surface d'environ 49 ha. Les moyens mis en œuvre sont :

- La pose de 3500 m de clôture à moutons,
- La pose de 4 portails d'accès,
- La pose de filets de contention à moutons,
- L'adduction d'eau sur environ 100 m

En 2015, les travaux étaient finis et l'animateur a participé à la mise en place du pâturage par un éleveur (voir partie MAEC).

Entretien des milieux ouverts au sein du Domaine régional de Flicourt

Une fauche avec export a eu lieu chaque année afin de maintenir les milieux favorables à la reproduction de l'oedicnème criard (plusieurs couples nicheurs) sur environ 6 ha.

Suivi 2015 sur Moisson et Flicourt :
Les travaux ont été suivis sur le terrain par les techniciens de l'AEV et se sont terminés en 2014. Le travail de l'animateur en 2015 a consisté à envoyer les demandes de solde et à justifier du service fait par des échanges avec les services instructeurs.
Le 19 mai 2015 l'animateur et la technicienne responsable du site ont été convoqués par la DDT 78 pour un contrôle de service fait avec une visite de terrain sur Moisson et Flicourt, qui a prouvé la réalisation effective des travaux.

2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

En 2015 plusieurs projets de contrats ont été élaborés. À la demande des services de l'État, il a été envoyé fin août 2015 une liste de projets qui pourraient être lancés en 2016.

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale de Moisson

Un nouveau projet de contrat a été préparé par l'animateur Natura 2000 en 2015 visant à poursuivre les opérations mécaniques d'entretien des milieux de landes et pelouses, plus précisément des fauches avec export, gyrobroyage avec export et étrepages.

Entretien des milieux ouverts au sein de l'espace régional de Flicourt

Un nouveau projet de contrat a été préparé par l'animateur Natura 2000 en 2015 visant à poursuivre les opérations mécaniques d'entretien des milieux ouvert par fauche.

Pâturage des pelouses de Rosny

Dans un objectif de restauration et d'entretien des rares zones de pelouses calcicoles encore présentes sur le territoire, il est envisagé de mettre en place (dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé par l'AEV, gestionnaire du site pour le compte de la Région), un pâturage ovin au niveau des pelouses de la forêt régionale de Rosny sur de courtes périodes afin d'entretenir les formations herbacées rases, ces actions s'inscrivant complètement dans les préconisations du Document d'objectifs visant à conserver les milieux ouverts favorables aux espèces d'intérêt communautaire. Ces actions avaient déjà été expérimentées hors-contrat Natura 2000.

Figure 3 : Pelouses calcaires de la forêt de Rosny (© AEV/ L'agence Nature- F. Chenel, 2014).

Mise en place de contrats « îlots de sénescence » en forêt de Rosny

Une réflexion a été menée en 2014 entre l'animateur Natura 2000 et les techniciens de l'AEV en charge de la gestion de la Forêt régionale de Rosny pour la définition d'îlots de sénescence, mesure pouvant être mise en place ensuite dans le cadre d'un contrat forestier Natura 2000, avec pour objectif de favoriser la nidification des certaines espèces forestières d'intérêt communautaire, en particulier le Pic mar et Pic noir (espèce d'intérêt communautaire fréquentant d'ores et déjà la zone et pour lesquels un suivi est mis en place).

Aménagements visant à sensibiliser les utilisateurs de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine

Une rencontre entre le Directeur de l'Île de Loisirs et l'animateur en août 2014 a permis de discuter des possibilités de financer un observatoire et des panneaux d'information sur l'avifaune qui fréquente le site ; les échanges ont continué en 2015.

Pâturage sur l'Île Aumône

L'animateur a échangé au cours de l'année 2015 avec le service Espaces Verts de la ville de Mantes la Jolie, intéressé par la mise en place de pâturage sur l'Île Aumône.

Tableau 3 : *Synthèse des contrats Natura 2000 signés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, Guernes et de la Forêt de Rosny.*

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32309D078 000001	AEV – RNR Moisson	68 726,30 €	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Oedicnème criard Alouette lulu Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	32 ha	MO_1	Opération soldée en 2014
32312D078 000001	BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m²	ZH_4	Travaux réalisés en février 2013 et soldés en 2014.
32313D0780 00006	AEV – RNR Moisson	106 288,82 €	16/10/2013	Milieux ouverts : restauration par débroussaillage lourd + entretien par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	82 ha (débroussaillage) et 49 ha (fauche)	MO-1	Travaux réalisés fin 2013. Opération soldée en 2016.
32313D0780 00001	AEV - Domaine de Flicourt	21 621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO-1	Passage en 2013 et 2014. Contrôle service fait sur place en 2014. Opération soldée en 2016.

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

L'animation des MAEC sur la ZPS a consisté en 2015 en :

- La finalisation du PAEC
- La mise à jour et rédaction des cahiers des charges des MAEC et de la notice de territoire
- Le démarchage des bénéficiaires potentiels
- La préparation des nouveaux contrats
- Le suivi des contrats

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Une importante partie de l'animation du volet agricole en 2015 fût consacrée à la validation du Projets Agro-Environnemental et Climatique.

Figure 4 : *Page de couverture du dossier de candidature à l'appel à PAEC 2015-2020 déposée par l'AEV*

L'animateur a élaboré ce document depuis l'année 2014, et l'a envoyé une fois finalisé en février 2015. Il a fait toutes les modifications et ajouts demandés par les services de la Région et de l'État.

L'animateur a ainsi entre janvier et mai 2015 rédigé et mis à jour la quinzaine de cahiers des charges de MAEC proposées sur le territoire, ainsi que de la notice de territoire. Il a dû pour cela être réactif et s'adapter à la nouvelle PAC, et prendre en compte les nouvelles règlementations et leur déclinaison nationale et régionale.

Le PAEC a été validé intégralement pour 3 ans par la CRAEC du 13 mars 2015.

Dans **le Tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures proposées dans le dossier.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des mesures proposées sur le territoire en 2015

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_MOIS_HE50	COUVER_05	Création et entretien d'un couvert herbacé	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation, zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS_HE70	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS_HE71	COUVER_07 avec étalement	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	implantation avant 15 mai 1e année* Couvert sur 50% surf : glissant. pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	300 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS_HE80	COUVER_08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS_HE63	COUVER_06 + HERBE_03	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	implantation avant 15 mai 1e année* retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	304,32 €/ha
COUVERT	IF_MOIS_HE67	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée et ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année* **pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha** pâturage instantané < 1,4 UGB/ha **ou retard de fauche 15 juin** retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	379,76 €/ha
COUVERT	IF_MOIS_HE69	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année* retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	527,18 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS_HE03	HERBE_03	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS_HE07	HERBE_03 + HERBE_04	(Création et) entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	**pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha** pâturage instantané < 1,4 UGB/ha **ou retard de fauche 15 juin** retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS_HE09	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	353,43 €/ ha
MILIEUX OUVERTS	IF_MOIS_HE25	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	plan de gestion pastoral obligatoire maîtrise des refus hors avril-août retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_MOIS_HA02	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet taille des 2 côtés de la haie	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_MOIS_AR02	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_MOIS_RI02	LINEA_03	Entretien de ripisylves	PLAN DE GESTION FIXANT : 2 tailles min/5 ans hors mars-sept	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_MOIS_BO02	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_MOIS_HE01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août	0,49 €/ ml
*dérogation pour les parcelles implantées en culture d'hiver en 2017 : implantation avant le 20 septembre 2017					
** MAEC au titre de la Campagne PAC précédente					
*** légumineuses pures interdites : mélange avec graminées obligatoire					

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

L'animateur a tout d'abord pris contact avec les bénéficiaires potentiels. Tous les contrats étant terminés en 2015, la priorité était que les parcelles engagées jusque-là soient reconduites en MAEC, afin d'éviter la perte du bénéfice des anciennes MAE.

Un échange téléphonique le 20 avril 2015 a permis d'échanger avec tous les agriculteurs déjà engagés par le passé et ceux avec qui l'AEV avait eu un contact. Courant mai, l'animateur a ensuite rencontré individuellement sur leur exploitation les 6 agriculteurs qui étaient potentiellement intéressés pour s'engager, pour leur présenter les nouveaux cahiers des charges.

L'animateur a ensuite accompagné les agriculteurs pour le choix des MAEC et le montage administratif des contrats, par des échanges mails et téléphone, ainsi que de nouvelles visites sur place. Quatre agriculteurs ont décidé de s'engager, avec notamment un agriculteur s'engageant en pâturage sur la RNR de Moisson. L'animateur a réalisé le diagnostic biodiversité de chacun, ainsi qu'un plan de gestion pastoral. Ces documents ont été finalisés en septembre 2015.

Pour les agriculteurs ne pouvant pas s'engager avant 2016, l'animateur leur a présenté les avantages de conserver leurs surfaces en prairies, ainsi que les enjeux et les mesures les plus intéressantes dans lesquelles ils pourront s'engager en 2016.

Tableau 5 : Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2015 par 4 agriculteurs

MAEC	Bénéficiaire	Montant/ha/an	Montant total/an	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha)	Mesures du DocOb liées
HE71	NAUROY GERARD	300,00 €	1 899,00 €	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	Œdicnème criard	6,33	Agri_10
HE03	HAUETER DENIS	130,57 €	4 389,76 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	Œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	33,62	Agri_3
HE25	OURS GERARD	301,43 €	10 173,26 €	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	Œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	33,75	Agri_11
HE09	OURS GERARD	353,43 €	749,27 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	2,12	Agri_3

Figure 5 : Paysage agricole de la Boucle de Guernes (© AEV/ K. BenMimoun, 2014)

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 de la ZPS a officiellement été lancée lors du comité de pilotage de septembre 2012, avec une présentation conjointe de la Charte du site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine » tout proche et parfois superposé à la ZPS.

En 2015, l'animateur Natura 2000 a poursuivi le travail. Des discussions ont eu lieu avec les potentiels signataires.

Figure 6 : Charte Natura 2000 (© AEV/ K. BenMimoun, 2014)

3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis. L'ensemble des dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu un avis en 2015 n'est pas présenté en détail, faute d'archives précises à ce sujet, mais voici néanmoins quelques exemples.

Les dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu une expertise en 2015 sont :

- Projets d'aménagement : ponton flottant pour l'accueil de 20 bateaux et fosse septique au Port de l'Ilon, pour lequel l'animateur a assisté à trois réunions sur place en 2015 (le 20 avril, le 18 mai et le 25 juin) ; réfection d'un chemin à Rolleboise.
- Manifestations sportives : course pédestre « Les foulées Moissonnaises », course de VTT « La Mantevilloise », randonnée VTT « la Brévaloise », course nature « Noctutrail », « Trail du Pays de Sully »…

À chaque fois, l'animateur a fourni au maitre d'ouvrage des conseils en amont de la procédure sur la nécessité ou non de faire une évaluation d'incidences, des données sur les espèces Natura 2000 présentes ; il a apporté son expertise pour la rédaction des formulaires et lors des éventuelles visites de terrain. Il a informé les services de l'État des études réalisées.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS par l'animateur seul est impossible. A ce titre, nous remercions chaleureusement les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue, en particulier Messieurs Baudoin, Chantelat, Colas pour leurs mises à disposition de données régulières et très abondantes.

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets suivants :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands auxquels l'animateur Natura 2000 est associé,
- les suivis que réalise Gérard Baudoin sur les propriétés régionales,
- des réunions annuelles d'échange avec les ornithologues du secteur.

Pour la synthèse des données 2015 et ainsi la poursuite du suivi des populations de la ZPS, le nouvel animateur s'est attaché à rencontrer certains ornithologues sur le terrain ce qui lui a permis de rassembler de précieuses informations. Pour l'année 2015, **le tableau 6** donne l'évolution les effectifs des espèces d'intérêt communautaires visée par le DocOb.

Tableau 6 : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux nicheurs ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de G. Baudoin, JC. Chantelat, M. Colas

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Secteurs et effectifs	Tendance globale dans la ZPS : dynamique de la population
Alouette lulu	*Lullula arborea*	**Boucle de Moisson : nicheur probable 3-4 couples.** Dans la RNR, observation régulière jusqu'à 8 individus en période de nidification et 13 en sept. L'augmentation des effectifs permet d'être quasiment certain de la nidification. **Boucle de Guernes : aucune observation**	Les effectifs observés sont plus faibles qu'en 2009 au sein de la boucle de Moisson Diminution probable mais la pression de prospection plus faible entraîne un biais
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	**1-2 couples possibles au sein de la ZPS en 2015** Boucle de Moisson : vue régulièrement sur la RNR où elle s'alimente. Elle est nicheuse possible en forêt privée à proximité. Boucle de Guernes et forêt de Rosny : plusieurs observations en mai mais c'est encore la période migratoire. Elle est nicheuse certaine à proximité, sur la Roche Guyon.	Très peu observée en 2015, peut-être dû à la pression d'observation faible ou à une mauvaise année. Si elle a niché, le manque d'observation de juvéniles pose la question du succès de la reproduction.
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	**Aucune observation en 2015**	Difficile à définir (zone excentrée par rapport à ses territoires habituels en Île-de-France)
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	**Boucle de Moisson : 12 couples nicheurs probables** 7 ou 8 chanteurs observés en mai et juin, des parades en juin et 4 autres cantons identifiés. **Boucles de Guernes : un couple nicheur probable**, mâle chanteur observé régulièrement.	Stabilité des effectifs par rapport à 2009 En Boucle de Guernes (où elle était absente depuis 1985) l'espèce fait sa réapparition depuis 2014
Fauvette pitchou	*Sylvia undata*	Aucune observation depuis 2009 (nidification sporadique)	
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*	Observé sur toutes les berges de la ZPS qui sont des zones potentielles de nidification sinon d'alimentation. **Boucle de Moisson : 2 couples nicheurs probables** 1 individu observé régulièrement du côté de la Criblerie. 2 observations hivernales sur l'Île de loisirs de Mousseaux. **Boucle de Guernes : nicheur probable 3-7 couples**. Peu d'observations en période de nidification. 1-2 individus vus régulièrement entre juin et août sur Flicourt, Bastille et les bras mort de la Seine. Sur le port de l'Ilon 1 autre vu régulièrement. 1 sur l'Ile Aumone et 1 supplémentaire possible sur le bassin d'aviron de Mantes.	Stable au moins ces dernières années, mais il y a un manque de prospection, notamment sur les bras morts de la Seine
Milan noir	*Milvus migrans*	**Boucle de Moisson : aucune observation.** **Boucle de Guernes : 1 nicheur probable** au même endroit qu'en 2014 1 individu vu régulièrement entre fin avril et fin juin dans le secteur du Port de l'Ilon, Flicourt, les Clatureaux. 3 ensemble le 10 mai. 1 adulte et 1 immature le 10 juillet (date de sortie des milans). Hors ZPS : beaucoup en 2015 du côté de Guitrancourt (10-12 sur la décharge).	Stable

Œdicnème criard	*Burhinus oedicnemus*	**Boucles de Guernes : 19 couples nicheurs probables ou certains en 2015** **Boucles de Moisson : 3 ou 4 couples nicheurs probables ou certains** Données GB transmises ultérieurement	La fermeture des milieux sur les anciennes carrières font que les œdicnèmes s'installent en milieu agricole, surtout sur la Boucle de Moisson. A l'échelle du territoire de la ZPS, stable pour le moment.
Pic mar	*Dendrocops medius*	Données GB transmises ultérieurement A priori **1 ou 2 couples nicheurs probables sur la Boucle de Moisson.** **Pas de contact sur la Boucle de Guernes.** **En forêt régionale de Rosny : 10-15 couples nicheurs probables.**	En augmentation
Pic noir	*Dryocopus martius*	Données GB transmises ultérieurement **Boucle de Moisson : Nicheur probable, 1 ou 2 couples.** 1 individu observé régulièrement autour RNR, 1-2 observés régulièrement dans la RNR **Boucle de Guernes : Nicheur probable 1 couple** 1-2 individus observés très régulièrement sur Bastille, Flicourt **Forêt de Rosny : Nicheur probable 2 ou 3 couples**	Stable dans la boucle de Moisson par rapport à 2009 (territoires très difficiles à situer précisément) Stable plus globalement sur l'ensemble de la ZPS
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	**RNR Moisson : 1 couple nicheur certain et 2 autres couples nicheurs probables.** 1 couple observé en période de nidification. 2 autres couples observés, dont un couple avec un immature en juillet. **Boucle de Guernes : aucune observation**	Effectif nicheur en baisse depuis 2009 au sein de la RNR Diminution à l'échelle de la ZPS et peut-être plus générale.
Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	**Boucle de Moisson : Nicheur certain, sans données sur le nombre exact de couples (10 estimés)** Sur le radeau mis en place Ile de Loisirs de Moisson, une quinzaine d'individus en période de nidification, 25 en juillet. **Boucle de Guernes : 5 couples nicheurs** certains à St Martin la Garenne sur le radeau mis en place par Lafarge. Vus régulièrement chassant au niveau ancienne péniche sur le port de l'Ilon et sur Flicourt. 2 poussins en juillet **Mantes : nicheur possible sur l'île Aumône**, sans données. A proximité ZPS : nicheur certain (2 poussins) sur le lac de Calcicourt à Mantes.	En l'absence d'une dynamique fluviale naturelle sur la Seine, qui modèle des îlots et entretient des zones peu végétalisées, la population locale dépend de sites artificiels. La population de sternes pierregarins de la ZPS est donc très vulnérable. Cette espèce piscivore peut être concernée par la pollution des eaux de surface.

Comptages des territoires de Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny

Au mois de février 2015, l'AEV (animateur Natura 2000 et Nicolas Prou) et l'ornithologue bénévole Gérard Baudoin ont poursuivis le recensement des territoires de nidification du Pic mar et du Pic noir. Pour l'occasion, la technique de la « repasse » a été à nouveau utilisée sur une maille prédéfinie sur tout le massif régional.

Les données sur le nombre de territoires de pics mars et pics noirs ne nous ont pas encore été communiquées mais seront prochainement collectées et ajoutées aux données antérieures.

5 Information, communication, sensibilisation

5.1 Réalisation et actualisation des supports de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : http://boucledemoisson.n2000.fr/

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

Des mises à jour ont été faites régulièrement avec l'ajout de documents téléchargeables (Compte rendus de Copil, DocOb …).

Figure 7 : Portail du site internet

- **Un panneau de communication** sur les espèces et les enjeux Natura 2000 a été finalisé et posé en 2015 sur l'Ile de Loisirs des Boucles de Seine à Moisson

Ces panneaux financés dans le cadre de l'animation Natura 2000 sont l'occasion de promouvoir les actions Natura 2000 menées sur le territoire.
L'animateur en a supervisé la création en 2014. En 2015, il a surveillé la pose du panneau et le solde de l'opération.

Ce panneau présente l'intérêt du site pour la reproduction des Sternes pierregarins, ainsi que le contrat Natura 2000 signé par l'Île de Loisirs permettant le financement de la fabrication et de l'installation d'un radeau permettant à l'espèce de nicher en toute quiétude. D'après le suivi de la reproduction réalisé depuis la mise en place du radeau en 2012, la structure semble tout à fait convenir à l'espèce qui s'y est installée dès la 2ème année pour nicher, avec un succès de reproduction important (voir partie 4 sur le suivi des espèces).

Figure 8 : Panneau mis en place à l'Île de Loisirs des Boucles de Seine (Photo © AEV / K. Ben-Mimoun, 2014)

- **La fiche de synthèse du site Natura 2000** : la fiche de synthèse présentant les informations essentielles du site a été réfléchie en 2014 (non encore finalisée), à destination des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunions.
- **La rédaction d'un nouvelle version de la plaquette** decriptive du site Natura 2000 des Boucles de Moisson a été commencée en 2015 (non encore finalisée)
- **L'exposition itinérante** : les 3 roll-up autoportants qui présentent le site Natura 2000 ont été mis à jour en 2014, et en 2015 mis à disposition du public pour affichage lors de manifestations ou événements en lien avec les enjeux du site.

Figure 9 : les trois panneaux d'exposition mis à jour

5.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

L'animateur s'est impliqué dans la sensibilisation du public lors de la Fête de la Nature au MNHN les 23 et 24 mai 2015, en tenant le stand « Les milieux humides d'Île-de-France ».

5.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animateur a participé le 31 mars 2015 à la réunion de lancement de l'étude portée par la DRIEE et réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien sur les landes franciliennes, dans le cadre de sa mission d'appui à Natura 2000 en Île-de-France.

Le 12 mai 2015, la DDT de Seine-et-Marne a organisé une journée d'échanges pour les animateurs Natura 2000 de Seine-et-Marne auquel l'animateur a participé (étant concerné au titre de l'animation de deux sites Natura 2000 seine-et-marnais), en forêt de Fontainebleau sur le thème des sciences participatives.

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animateur Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées pour les enjeux Natura 2000 et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Le chargé de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, quand il en est averti, il se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études…)

RNR de Moisson

Dans le cadre de la Réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson, le Conseil régional met en place un Comité consultatif de gestion qui permet aux usagers (naturalistes, randonneurs, associations de protection de la nature…), représentants des collectivités et organismes publics de valider les orientations d'aménagement et de gestion que le gestionnaire (AEV) met en place. Le chargé de mission participe à cette réunion les années où celle-ci est organisée (pas en 2015). Il travaille également en étroite collaboration avec son collègue Olivier Pratte (AEV), conservateur de la réserve, afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Le comité de pilotage du site a eu lieu le 26 janvier 2015.
L'animateur a passé plusieurs journées sur la préparation du comité de pilotage :
- 13 janvier : une journée de terrain (ornithologie et visite de l'île de loisirs)
- 19 janvier : ½ journée de présentation avec l'élue régionale candidate à la présidence du Copil
- 20 janvier : ½ journée de préparation du Copil avec la DDT
- 21 janvier : une journée avec Gérard Baudouin pour préparer la présentation de la synthèse ornithologique.

L'animateur a également participé à diverses réunions en interne à l'AEV sur les différents sujets qui pouvaient être abordés au Copil (relations extérieures avec les entreprises de carrière présentes sur le site, contrats N2000 portés par l'AEV).

Le comité de pilotage a été l'occasion de présenter le contrat Natura 2000 porté par l'île de loisirs des Boucles de Seine pour l'installation d'un radeau à sternes. Gérard Baudoin a présenté une partie de la synthèse des observations ornithologiques, et les nouveaux supports de communication ont été présentés aux membres du comité de pilotage.

Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements ont élu à la présidence du Copil Monsieur Daniel Gouriou, Maire de Moisson, qui a été ainsi désigné pour les 3 années suivantes.

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de la Région et de l'État

Une réunion a eu lieu le 21 septembre 2015 entre l'AEV (Service Expertise Technique), la DRIEE (Pôle Espaces et patrimoine naturels), la Région (Unité Aménagement Durable) et les DDT 77 et 78 (Service Environnement) pour la coordination de la mise en œuvre de Natura 2000 à l'AEV : organisation de l'animation multi-sites, répartition des rôles et modalités des échanges entre les services, échéancier annuel.

Commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) le 13 mars 2015

La CRAEC a pour rôle de valider les cahiers des charges des MAEC, avec la participation des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau…). En 2015 la CRAEC a donné un agrément de 3 ans au PAEC du territoire Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny.
La présentation et le compte-rendu de la CRAEC du 13 mars 2015 sont accessibles aux liens suivants :
http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_-_CRAE-_13032015_cle83cd4e.pdf
http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CR_CRAE_13Mars2015_VF_cle4f8474.pdf

7.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède

un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports au conseil permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation.

Une nouvelle convention-cadre pour la mise en œuvre des DocOb des sites Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne », FR1112012 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » et FR11100819 « Bois de Vaires-sur-Marne » a été élaborée et signée le 9 septembre 2015 entre l'État et l'Agence des espaces verts.
De plus, chaque année, une convention financière d'attribution de subvention est signée.

Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demandes de paiement, d'acompte et de solde aux différents financeurs (État et Conseil régional d'Île-de-France), et de faire le suivi financier global.

8 Synthèse

- ✓ Le dossier de candidature à l'appel à Projet Agro-Environnemental Climatique, important travail mené dans le cadre de l'animation du volet agricole à la fin de l'année 2014, a été validé sans réserve à la réunion de la CRAEC de mars 2015, posant ainsi les bases de l'animation des mesures agro-environnementales pour les trois prochaines années. Quatre agriculteurs se sont engagés en 2015. Cela permet le maintien de milieux ouverts et de couverts favorables à l'avifaune (Œdicnème criard, Pie grièche écorcheur et Bondrée apivore).

- ✓ Au sujet des contrats Natura 2000, l'absence de financements en 2015 n'a pas permis la finalisation de nouveaux contrats. Cependant, comme les années précédentes, un gros travail de suivi a été effectué avec un attachement particulier au maintien des relations mises en place sur le territoire avec les différents acteurs.

- ✓ Des données extrêmement complètes ont pu être à nouveau recueillies en 2015 concernant l'avifaune, grâce à l'exceptionnelle coopération des naturalistes locaux représentant un point de soutien essentiel à l'animation du document d'objectifs. Des observations très intéressantes ont pu être effectuées concernant certaines espèces d'intérêt communautaire, avec notamment la poursuite de la réinstallation de l'Engoulevent d'Europe en Boucle de Guernes, après trente ans d'absence.

- ✓ Concernant la communication auprès des usagers de la ZPS, de nombreux éléments ont été réalisés : réalisation et pose de deux panneaux de communication sur le territoire, mise à jour de la plaquette de présentation du site, mise à jour des panneaux d'exposition mobiles, diffusion de la newsletter et de la fiche de synthèse, renseignement du site internet.

Figure 10 : parcelle engagée en MAEC dans la Boucle de Guernes (© AEV/ K. BenMimoun, 2015)